

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 15 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le 15 mars, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de Vinzieux s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Hugo BIOLLEY, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal : 08/03/2021**

**Présents:** MM et Mmes Hugo BIOLLEY, Ludovic GAUSSE, Caroline POUZET, Frédéric POIZEAU, Florian D'ANIELLO, Jacques LENGART, Jean-Paul CHEVALIER, Andréa DJERRAF, Lionel RIBEIRO, Florence LAFONT, Delphine SALLES-BIOLLEY.

**Absent:** M. Jacques LENGART.

Quorum – Désignation du secrétaire de séance : Florian D'ANIELLO.

Approbation du PV du 21 janvier 2021 et signature du registre des délibérations.

### **1- Présentation du Pool Prévention-contact de la Gendarmerie**

Deux gendarmes à plein temps de la brigade d'Annonay forment un dispositif de soutien aux élus locaux et à la population pour régler des problématiques mineures de vie quotidienne sur les communes. Ils interviennent sur 32 communes avec un objectif de « médiateur avant les procédures » lors de conflits. Leurs services sont ouverts au 04 75 33 50 42.

### **2- Vie quotidienne**

**Antenne relais :** aucun retour du projet de la part de Free depuis le dernier billet publié sur le site internet. Lancement d'une étude radio par l'ANFR.

**Contrôle du débroussaillage :** Les services de la préfecture et du SDIS ont organisé un contrôle du débroussaillage sur toute la commune en prévention des incendies. Six structures ont été identifiées pour une remise en règle.

*A savoir :* en bordure de forêt, le débroussaillage est obligatoire dans une zone de 50 mètres autour d'une construction, y compris si la parcelle ne nous appartient pas.

**Mail in Black :** Un nouveau service a été installé pour protéger notre messagerie des nombreux spams : pour ce faire, l'adresse mail est aujourd'hui [mairie@vinzieux.fr](mailto:mairie@vinzieux.fr).

**Demande d'autorisation pour bloquer la route du Fayet sur sa partie haute pendant ½ journée pour faire des essais de voitures de Rallye :** Le conseil municipal, par 3 contre, 5 abstentions, 2 pour, refuse l'autorisation pour un dimanche matin mais laisse une porte ouverte pour un blocage en dehors du dimanche.

**Approbation de la charte « déchets : agir pour l'avenir » à l'unanimité.** L'objectif est d'alerter sur les incivilités.

**Lancement d'une étude sur les chemins de randonnée :** Jean-Paul Chevalier va commencer un travail pour recenser les besoins pour mettre en valeur nos chemins de randonnée. Il présentera les résultats lors d'un conseil ultérieur à la fin de l'année.

### **3- Travaux/urbanisme**

**Rénovation de l'appartement communal:** 2500 € de petits travaux nécessaires sur 1 semaine : changement VMC, changement évier, peinture des murs, enduits, prises téléphone et antenne...

**Nettoyage de la cure :** Retour sur le nettoyage de la cure : un gros chantier réalisé par l'employé communal et les élus. Coût de l'opération : environ 900-1000€ location d'une benne, de goulottes et traitement des encombrants.

**Grille rue du repos**

Une grille à refaire urgemment car les travaux par nos soins étaient inefficaces, coût de la nouvelle feuillure : 1068 €.



#### 4- Finances

##### Délibération 2021-05 : **Objet**: **Approbation du compte de gestion Budget communal 2020.**

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenté le compte de gestion 2020 du budget principal communiqué par le Trésorier, Considérant que l'ensemble des opérations de l'exercice 2020 n'ont fait l'objet d'aucune observation, ni de réserve,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité:

- **APPROUVE** le compte de gestion du Trésorier pour l'exercice 2020.

---

##### Délibération 2021-06 : **Objet**: **Compte Administratif 2020 – Budget Communal.**

Le Conseil Municipal, sous la présidence de M. GAUSSE, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par M. BIOLLEY, Maire (*qui ne prend pas part au vote*) après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré,

- Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		83 050.48	27 300.31	0.00	27 300.31	83 050.48
Op. de l'exercice	129 194.20	160 245.30	46 699.15	91 636.47	175 893.35	251 881.77
<b>Totaux</b>	<b>129 194.20</b>	<b>243 295.78</b>	<b>73 999.46</b>	<b>91 636.47</b>	<b>203 193.66</b>	<b>334 932.25</b>
Résultats de clôture		114 101.58		17 637.01		131 738.59

Besoin de financement 0

Excédent de financement 17 637.01

Restes à réaliser 1 170.00 0

Besoin total de financement 0

Excédent total de financement 16 467.01

- Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de **0 €** au compte 1068 Investissement et **114 101.58 €** au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté

- Constate les identités de valeur avec le compte de gestion,

- Adopte à l'unanimité le compte administratif 2020.

---

##### **Préparation du Budget Primitif 2021**

**Fonctionnement** : Prévission des subventions aux associations, nouvelle subvention : 75 € à l'association « Bretelles à bascule » 8 pour, 2 abstentions ; étude à lancer sur l'éclairage nocturne ; budgétisation de travaux de voirie et de 1500 € sur 2 ans de matériel pour l'employé communal.

**Investissement** : Lancement des projets de commerce et d'accessibilité cette année ; la voiture n'étant pas passée au contrôle technique, décision à prendre au prochain conseil d'une réalisation des réparations ou d'un rachat de véhicule.

---

##### Délibération 2021-07 : **Objet**: **Prêt relais à court terme auprès du Crédit Agricole Centre-Est.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'avoir recours à un prêt relais dans l'attente du versement des subventions et du Fonds de Compensation de la TVA sur le projet d'installation d'un commerce.

Plusieurs établissements bancaires ont été contactés.

Le Conseil Municipal, après avoir examiné les propositions et délibéré:

- **DECIDE** de contracter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-Est un emprunt de 160 000 euros :  
caractéristiques de l'emprunt :
  - Objet : crédit à court terme fixe en attente de subventions ou FCTVA
  - Montant du capital emprunté : 160 000 €



- Durée d'amortissement: 24 mois
- Taux d'intérêt : 0,40 %
- Frais de dossier : 380,00 euros
- Type d'amortissement : remboursement du capital à la dernière échéance (in fine)
- Périodicité des intérêts : intérêts annuels payables à terme échu
- Remboursement anticipé : possibilité de remboursement anticipé total ou partiel sans frais, ni indemnité. Un remboursement anticipé partiel avant le déblocage total empêche l'utilisation du solde disponible.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat ainsi que tous les documents relatifs à ce crédit.
- 

**Délibération 2021-08 : Objet: Emprunt auprès du Crédit Agricole Centre-Est.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'avoir recours à un prêt relais dans l'attente du versement des subventions et du Fonds de Compensation de la TVA sur le projet d'installation d'un commerce.

Plusieurs établissements bancaires ont été contactés.

Le Conseil Municipal, après avoir examiné les propositions et délibéré:

- **DECIDE** de contracter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-Est un emprunt de 40 000 euros :  
caractéristiques de l'emprunt :
    - Objet : financement d'investissement
    - Montant du capital emprunté : 40 000 €
    - Durée d'amortissement: 144 mois
    - Taux d'intérêt : 0,46 %
    - Frais de dossier : 100,00 euros
    - Périodicité retenue : mensuelle
    - Remboursement anticipé : possible moyennant le versement d'une indemnité (2 mois d'intérêts assortis d'une indemnité actuarielle).
  - **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat ainsi que tous les documents relatifs à ce crédit.
- 

## **5- Ressources**

**Délibération 2021-09 : Objet: Remplacement d'un délégué suppléant au Syndicat Intercommunal Enfance et Jeunesse.**

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération n°2020-11 du 4 juin 2020, le Conseil Municipal avait désigné deux délégués titulaires et deux délégués suppléants au Syndicat Intercommunal Enfance et Jeunesse. Il informe que, suite à la démission de Mme Florence LAFONT de sa fonction de déléguée suppléante, il convient de désigner un (e) remplaçant (e).

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (M. Hugo BIOLLEY et Mme Florence LAFONT ne prenant pas part au vote), désigne :

M. Lionel RIBEIRO délégué suppléant,  
de la commune de Vinzieux au Syndicat Intercommunal Enfance et Jeunesse.

## **6- Présentation du projet jeunesse par Andréa DJERRAF:**

Suite aux rencontres avec les animateurs du SIEJ et du Centre de Loisirs, deux dates sont envisagées pour des temps forts pour la jeunesse : 24 avril et 29 mai, sous réserve des conditions sanitaires en vigueur.